

Explication de l'évaluation de la demande de subvention Projets de Collaboration Institutionnelle – Orange Knowledge Programme (OKP)

Proposition conjointe

I.	Qualité du partenariat (voir question 1.4)	
	Critère	Score
I.1	<u>Nature du partenariat</u> <ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il un partenariat existant ? • Quelle est la qualité des activités conjointes existantes, si applicable ? • Quelle est la qualité des plans pour construire/pérenniser ce partenariat ? • Le partenariat s'étend-il au-delà de ce projet ? 	6
I.2	<u>Réciprocité et appropriation</u> <ul style="list-style-type: none"> • Le partenariat est-il /sera-t-il construit sur un pied d'égalité ? • La demande indique-t-elle systématiquement comment le partenaire du pays A restera en charge de sa part du présent projet ? 	4
	Score maximum	10
	Score minimum	6

II.	Pertinence du projet (voir cadre logique et questions 2.2.1 – 2.2.5 et évaluation organisationnelle)	
	Critère	Score
II.1	<u>Relation entre le cadre logique et la demande</u> <ul style="list-style-type: none"> Le cadre logique du projet présente-t-il un lien logique avec la demande de subvention ? Les partenaires ont-ils choisi des indicateurs pertinents et réalistes ? 	6
II.2	<u>Ambition du projet</u> <ul style="list-style-type: none"> À quel point les objectifs et cibles fixés dans la demande de subvention sont-ils ambitieux ? Les ambitions (et leur timing) sont-ils réalistes ? Le projet sera-t-il capable de réaliser ce qu'il propose ? La demande de subvention offre-t-elle une indication quant au nombre de bénéficiaires finaux sur le moyen et le long terme (voir les théories du changement - ToC) ? 	6
II.3	<u>Connaissance du contexte</u> <ul style="list-style-type: none"> La description de la situation actuelle (en lien avec ce projet) est-elle adaptée et complète ? Le demandeur connaît-il le contexte et les déficits en terme de capacité ? 	4
II.4	<u>Relation entre l'appel et la demande</u> <ul style="list-style-type: none"> Le projet proposé contribue-t-il à résoudre les besoins en terme de capacité du pays tels que décrits dans le PMP ? Tous les défis/problèmes décrits sont-ils abordés ? 	8
II.5	<u>Besoins en terme de capacités du partenaire du pays A</u> <ul style="list-style-type: none"> Les besoins en terme de capacité et les ambitions du partenaire du pays A sont-ils décrits de façon structurée en différenciant les niveaux de développement de capacité individuel, organisationnel, institutionnel et pédagogique ? (Voir aussi l'annexe évaluation organisationnelle) Les déficits en terme de capacité des partenaires du pays A sont-ils suffisamment pressants pour mettre en place un projet Orange Knowledge ? Les besoins en terme de capacité du partenaire du pays A correspondent-ils aux objectifs et possibilités du programme Orange Knowledge ? La résolution des besoins en terme de capacité du partenaire du pays A peut-elle contribuer à résoudre les déficits capacitaires du pays sur ce thème ? 	6

II.6	<u>Besoins en terme de capacités du partenaire néerlandais</u> <ul style="list-style-type: none"> Les besoins en terme de capacité et les ambitions du partenaire néerlandais sont-ils décrits de façon structurée en différenciant les niveaux de développement capacitaire individuel, organisationnel, institutionnel et éducationnel ? Le partenaire (et le consortium) néerlandais et les Pays-Bas vont-ils bénéficier des résultats du projet ? 	4
II.7	<u>Harmonisation des bailleurs</u> <ul style="list-style-type: none"> Le projet proposé est-il aligné sur les objectifs de l'ambassade du Royaume des Pays-Bas concernée ? Le demandeur connaît-il le paysage des bailleurs et cherche-t-il à créer le plus de synergie possible avec les autres projets du secteur ? 	4
	Score maximum	38
	Score minimum	23

III.	Approche et conception du projet (voir les questions 2.3.1 – 2.3.9)	
	Critère	Score
III.1	<u>Stratégie pour pallier aux déficits capacitaires à tous les niveaux</u> <ul style="list-style-type: none"> La stratégie aborde-t-elle les niveaux individuel, organisationnel, institutionnel et éducationnel du développement des capacités du partenaire du pays A et crée-t-elle des liens /passerelles entre ces niveaux ? La demande de subvention présente-t-elle une solution au déficit capacitaire spécifique et est-elle pertinente au vu du déficit capacitaire du pays identifié dans le PMP ? La stratégie aborde-t-elle les niveaux individuel, organisationnel, institutionnel et éducationnel du développement des capacités du partenaire néerlandais et crée-t-elle des liens /passerelles entre ces niveaux ? 	8
III.2	<u>Compétitivité de la demande de subvention</u> <ul style="list-style-type: none"> Évaluez la stratégie choisie en termes d'efficacité et d'efficience. Le budget est efficace et les coûts de chaque résultat et de chaque catégorie de budgétaire sont-ils justifiés ? 	5

	<ul style="list-style-type: none"> • L'approche est-elle innovante en termes de solutions, de moyens et de technologies ? 	
III.3	<p><u>Stratégie pour combler le déficit capacitaire éducationnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il une stratégie pour moderniser la pédagogie des établissements d'enseignement impliqués (Système d'éducation et de formation axé sur les compétences/Apprentissage par problème, infrastructures pour cours pratiques, programmes d'apprentissage, augmentation du pourcentage de cours pratiques, expérience professionnelle dans le cursus, etc.) ? • La stratégie propose-t-elle des améliorations dans l'offre éducationnelle et dans les compétences en matière d'éducation, de recherche et de sensibilisation ? 	5
III.4	<p><u>Égalité des chances entre hommes et femmes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure l'approche et les résultats escomptés favorisent-ils l'égalité des sexes dans la mise en œuvre des projets, ainsi que dans le contenu et la prestation en termes d'éducation, de formation, de recherche et de services ? • La demande inclut-elle une stratégie pour promouvoir l'égalité des sexes dans la mise en œuvre du projet (composition de l'équipe du projet) ? • La demande inclut-elle une stratégie pour promouvoir l'égalité des sexes au sein de l'organisation (composition du personnel de management, administratif et enseignant) ? 	5

	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure la demande contribue-t-elle à concrétiser les indicateurs de genre mentionnés dans la théorie du changement associée au programme ? • Le genre est-il systématiquement intégré dans toutes les parties (résultats, effets et indicateurs) et toutes les étapes (conception, planification, phases de mise en œuvre et S&E) du projet ? 	
III.5	<p><u>Égalité des chances pour les membres des groupes marginalisés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure l'approche et les effets favorisent-ils une discrimination positive des groupes marginalisés dans la mise en œuvre des projets ainsi que dans le contenu et la prestation en termes d'éducation, de formation, de recherche et de services ? • La demande de subvention inclut-elle une stratégie pour intégrer les (membres de) groupes marginalisés dans la mise en œuvre du projet (composition de l'équipe du projet) ? • Dans quelle mesure la demande contribue-t-elle à la concrétiser les indicateurs d'inclusion mentionnés dans la théorie du changement associée au programme ? • L'inclusion des groupes marginalisés est-elle systématiquement intégrée dans toutes les parties (résultats, effets et indicateurs) et toutes les étapes (conception, planification, phases de mise en œuvre et S&E) du projet ? 	5
III.6	<p><u>Marché du travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le projet proposé aide-t-il le partenaire du pays A à répondre aux demandes du marché du travail national ou local ? • Le projet présente-t-il une stratégie pour veiller à ce que le partenaire du pays A soit mieux à même d'offrir aux étudiants les connaissances et/ou les compétences pratiques nécessaires pour trouver du travail (stages, ateliers, sorties, etc.) ? • Le projet propose-t-il une stratégie pour aider les étudiants à trouver du travail ? • La demande expose-t-elle clairement comment les programmes d'éducation, de formation ou de recherche vont répondre aux exigences du marché du travail national ? • Dans quelle mesure le projet proposé contribue-t-il à concrétiser les indicateurs d'employabilité mentionnés dans la théorie du changement associée au programme ? • Des mécanismes sont-ils proposés pour obtenir la participation de représentants du marché du travail local (secteur public, privé ou informel) et de la chaîne de valeur dans la planification, la mise en œuvre et le suivi du projet ? 	5

III.7	<p><u>Entrepreneuriat</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le projet proposé aide-t-il le partenaire du pays A à intégrer la notion d'entrepreneuriat dans son programme éducatif ? • Le projet propose-t-il des méthodes innovantes pour promouvoir l'entrepreneuriat en dehors des modules contenus dans le cursus ? • <i>La capacité des bénéficiaires finaux à créer une entreprise prospère sera-t-elle accrue grâce au projet proposé ?</i> • <i>L'entrepreneuriat accru des bénéficiaires sera-t-il utile pour les thèmes abordés dans le projet ?</i> • Dans quelle mesure le projet proposé contribue-t-il à concrétiser les indicateurs d'employabilité mentionnés dans la théorie du changement associée au programme ? 	5
III.8	<p><u>Durabilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure la demande aborde-t-elle spécifiquement la durabilité académique, institutionnelle, technique et financière des réalisations du projet ? • Le partenaire du pays A sera-t-il capable de préserver et d'optimiser l'offre éducative développée à l'aide du projet ? • Le partenaire du pays A sera-t-il capable de préserver et d'optimiser les améliorations apportées à la structure, aux systèmes et aux plans stratégiques après la fin du projet ? • Des ressources financières seront-elles disponibles pour préserver les réalisations du projet après la fin de ce dernier ? • Est-ce que des compétences et des outils seront développés pour utiliser et entretenir correctement le matériel et les installations après la fin du projet ? • La demande inclut-elle une formation appropriée pour le personnel des services administratif, financier et technique du partenaire du pays A pour garantir la durabilité des effets du projet ? 	6
III.9	<p><u>Risques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les risques (internes et externes) sont-ils suffisamment définis et identifiés, dans le contexte organisationnel et institutionnel du projet ? • La demande différencie-t-elle entre les risques et autres facteurs qui sont sous le contrôle du projet et les autres ? • Les mesures envisagées pour mitiger les risques menaçant la mise en œuvre du projet ou la réalisation de ses objectifs du projet sont-elles réalistes ? 	5
	Score maximum	49

Score minimum	29
----------------------	-----------

IV. Gestion de projet (voir les questions 3.1.1 - 3.1.3 et les tableaux sous 3.2 et 3.3 ainsi que les CV et les déclarations de disponibilité et d'expertise en annexe)		
	Critère	Score
IV.1	<u>Expérience et connaissance dans la gestion de projets comparables</u> <ul style="list-style-type: none"> Le demandeur et les membres du consortium disposent-ils d'expérience dans des projets comparables de renforcement des capacités dans le secteur du pays en question ou dans un contexte comparable ? Les équipes de management (directeurs de projet et coordinateurs de projet) disposent-ils d'expérience dans la gestion de projets comparables ? Tenez également compte de la contribution de chaque membre de l'équipe au projet (tableau sous 3.2). Les tâches et la contribution horaire sont-ils équitablement répartis entre les deux équipes de management ? 	6
IV.2	<u>Expérience et connaissance du sujet</u> <ul style="list-style-type: none"> Les experts disposent-ils des connaissances et de l'expérience relatives au contenu du projet et aux thèmes transversaux ? Tenez également compte de la contribution de chaque expert au projet (tableau sous 3.3) et des tâches qui sont les leurs. Les partenaires disposent-ils de l'expertise dans tous les domaines nécessaires au projet ? Tous les experts et partenaires du consortium apportent-ils une valeur ajoutée au projet ? Dans quelle mesure l'expertise locale/régionale est-elle incluse dans la liste des experts ? 	6
IV.3	<u>Compétitivité du consortium néerlandais</u> <ul style="list-style-type: none"> Les partenaires néerlandais du consortium sont-ils les meilleurs acteurs possibles pour combler le déficit capacitaire décrit ? Le secteur de l'EFTP néerlandais est-il impliqué dans le projet ? Son implication profite-t-elle au secteur de l'EFTP néerlandais et à ses étudiants grâce à l'internationalisation de son éducation ? 	4

IV.4	<u>Compétitivité du consortium du pays A</u> <ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires du pays A du consortium sont-ils les meilleurs acteurs possibles pour combler le déficit capacitaire décrit ? • Le partenaire du pays A peut-il changer durablement la situation dans son pays ? Sera-t-il capable d'inspirer le changement parmi les organisations impliquées ? • Des entreprises privées font-elles partie du consortium d'un ou des deux partenaires ? 	4
	Score maximum	20
	Score minimum	12
V.	Qualité technique de la demande (voir les questions 4.1 – 4.3 et le budget en annexe)	
	Critère	Score
V.a.1	<u>Qualité de l'organisation et de la gestion du projet</u> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation et la gestion du projet sont-ils inclus dans la demande, sous la forme d'un organigramme, par exemple ? • Comment le projet propose-t-il de garantir une communication continue et rapide entre tous les partenaires ? • La structure de gestion du projet est-elle suffisante pour mettre en œuvre, coordonner et suivre le projet ? • Le consortium (si applicable) permet-il une bonne gestion de projet et est-il suffisamment flexible ? 	8
V.a.2	<u>Qualité du système de suivi et d'évaluation (S&E) interne</u> <ul style="list-style-type: none"> • Le système de suivi et d'évaluation interne du projet est-il efficace en termes de mandat, de propriété, de budget et de temps alloué ? • Le système de S&E proposé stimule-t-il une auto-réflexion systématique et un échange actif de connaissances et d'informations dans le cadre du projet ? • La gestion des risques est-elle explicitement intégrée dans le système de S&E ? • Existe-t-il une procédure claire pour gérer les conflits éventuels entre les partenaires ? 	6

V.a.3	<u>Communication sur les résultats du projet</u> <ul style="list-style-type: none"> • Au-delà du rapport obligatoire dans AkvoRSR¹ comment le demandeur communiquera-t-il sur les résultats du projet ? • Le programme profite-t-il de la communication proposée sur les réalisations du projet ? • D'autres projets pourraient-ils également profiter des leçons tirées de ce projet ? 	5
V.a.4	<u>Présentation</u> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la présentation de la demande. 	4
Score maximum V.a		23
Score minimum V.a		14
V.b.1	<u>Niveau de cofinancement</u> <ul style="list-style-type: none"> • Quel est le niveau proposé du cofinancement, exprimé en % du budget du projet ? 1% < 5%, 1 point; 5% < 10%, 2 points; 10% < 15%, 3 points; 15% < 25%, 4 points; 25% < 50%, 5 points 	5
V.b.2	<u>Situation de la source du cofinancement</u> <ul style="list-style-type: none"> • La source du cofinancement est-elle fiable et crédible ? • Le secteur privé est-il directement impliqué dans le projet (la mise en œuvre, sous forme de financement en nature) ou le financement du projet (partenaires du consortium, lettres de soutien) ? 	5
V.b.3	<u>Garanties sur le cofinancement</u> <ul style="list-style-type: none"> • Le cofinancement proposé est-il garanti (par un contrat, une garantie etc.) ? • Dans quelle mesure le cofinancement proposé est-il quantifiable (en absolu) ? 	5
V.b.4	<u>Durabilité du cofinancement</u> <ul style="list-style-type: none"> • La source du co-financement est-elle durable ? 	5
Score maximum V.b <u>Attention : dans le cas où un minimum de cofinancement n'est pas requis, le maximum de points alloués aux sections V.b.2 à V.b.4 sera calculé en fonction du niveau de cofinancement exprimé en % du budget du projet :</u> <ul style="list-style-type: none"> • 1% < 5%, maximum de 3 points (1 point V.b.2, 1 point V.b.3, 1 point V.b.4); • 5% < 10%, maximum de 6 points (2 points V.b.2, 2 points V.b.3, 2 points V.b.4); • 10% < 15%, maximum de 9 points (3 points V.b.2, 3 points V.b.3, 3 points V.b.4); 		20

¹ AkvoRSR est l'outil obligatoire pour rendre compte de l'avancement du projet.

	<ul style="list-style-type: none"> • 15% < 25%, maximum de 12 points (4 points V.b.2, 4 points V.b.3, 4 points V.b.4); • 25% < 50%, maximum de 15 points (5 points V.b.2, 5 points V.b.3, 5 points V.b.4). 	
	Score minimum V.b.2 à V.b.4 <i>Attention: dans le cas où un minimum de cofinancement n'est pas requis, aucun score minimum ne s'applique.</i>	9

Vue d'ensemble des scores

I.	Quality du partenariat	Score maximum	10
		Score minimum	6
II.	Pertinence du projet	Score maximum	38
		Score minimum	23
III.	Approche et conception du projet	Score maximum	49
		Score minimum	29
IV.	Gestion de projet	Score maximum	20
		Score minimum	12
V.a	Qualité technique de la demande	Score maximum	23
		Score minimum	14
		Score maximum	20

V.b		Score minimum (applicable seulement pour V.b.2 à V.b.4 lorsqu'un cofinancement est requis)	9
-----	--	--------------------------------------------------------------------------------------------	---

Score total dans le cas où un % minimum de cofinancement est requis

Score total Maximum	160
Score total Minimum	93

Score total dans le cas où un % minimum de cofinancement n'est pas requis

Score total Maximum	160
Score total Minimum	84